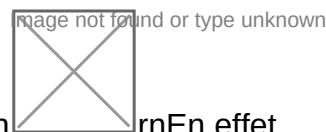




Erreur sur bulletin de salaire pdt 11 mois

Par **lapuce1974**, le **27/05/2008** à **14:02**



Bonjour,
Voilà depuis avril 2007 j'ai ce genre de bulletin de salaire
En effet, depuis janvier 2007 je suis en arrêt maladie pro. N'étant plus subrogée, la sécu me paye. Malheureusement la comptable de la boîte pour laquelle je travaille a fait une erreur en février et mars 2007 en me payant mes salaires. Ayant perdu mon papa dans cette période je n'ai pas prêté attention...
Et en mars 2008, pendant la procédure de reclassement, la comptable me fait savoir que je leur dois de l'argent! Très étonnée je lui demande ce que c'est etc... et je lui signale que j'ai des bulletins de salaire à 0 car la somme qui correspond à ce que je dois est dans les gains donc n'étant pas comptable moi-même je ne l'ai pas vu.
J'aimerais savoir, si d'un point de vue juridique, ils peuvent me réclamer cet argent en m'induisant en erreur pendant près d'un an??